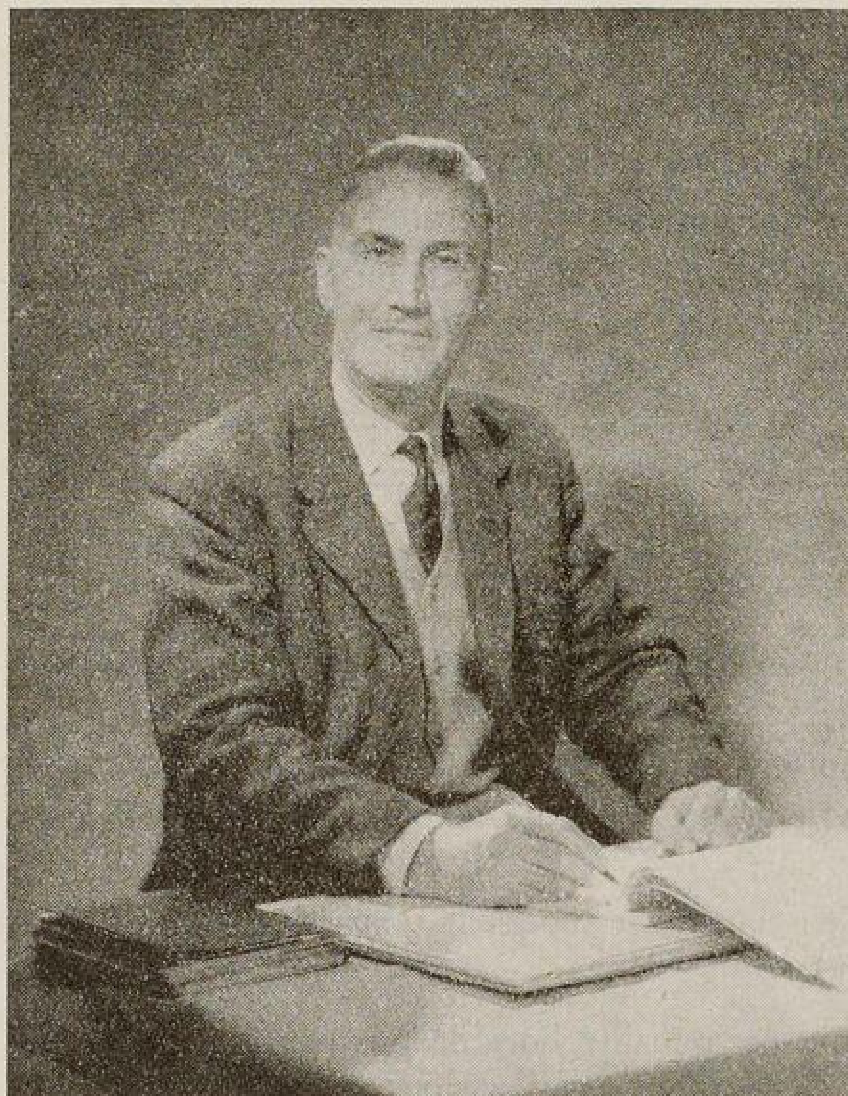
REPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE



2e Circonscription

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Scrutin du 18 novembre 1962

Maurice VIAL

Administrateur en Chef de la France d'Outre-Mer,
Licencié en Droit,
Diplômé d'Etudes Supérieures de Droit public et d'Economie Politique,
Breveté de l'Ecole Nationale de la France d'Outre-Mer,
Diplômé de l'Ecole des Langues Orientales vivantes
et de l'Institut d'Ethnologie de Paris.

CANDIDAT DU MOUVEMENT RÉPUBLICAIN POPULAIRE

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Votre attention est mise à rude épreuve, puisque, pour prendre une décision en pleine connaissance de cause, vous devez lire la profession de foi de multiples candidats.

Habitué à la concision, aimant l'efficacité dans la pensée et dans l'action, je vous propose, au lieu du traditionnel programme, quelques idées-forces.

Je suis candidat du Mouvement Républicain Populaire et je ne m'en cache pas, bien au contraire. Voici pourquoi :

L'EXISTENCE DU M. R. P. N'EST PAS LE FAIT D'UNE CONJONCTURE POLITIQUE PASSAGÈRE comme certains groupements sans passé ni lendemain. C'est beaucoup plus qu'un « parti », c'est une conception de la vie et du monde fondée **sur la dignité de l'homme et le respect de ses libertés essentielles,** par sa participation aux responsabilités dans les communautés vivantes dont il est membre, de la famille à la nation et à l'Europe.

Notre Mouvement est ouvert à tous les hommes de bonne volonté et ne demande qu'à poursuivre le dialogue avec tous ceux qui, tournés vers l'avenir, veulent :

— un pouvoir stable et démocratique,
— l'expansion économique au bénéfice de tous,
— la constitution d'une Europe politique, garantie de paix.

UN POUVOIR STABLE ET DEMOCRATIQUE. Qui nous accuse d'avoir pratiqué l'instabilité sous la IVe ? Ceux mêmes qui, par la collusion des extrêmes, R.P.F., communistes, l'ont provoquée. Et depuis 1959, si la façade ministérielle n'a été repeinte qu'une fois (DEBRE, POMPIDOU), pourquoi avoir remanié 18 fois le Ministère ?

Nous avons soutenu l'homme du 18 Juin contre l'aventure et la guerre civile, mais les pouvoirs dans une véritable république doivent être équilibrés : exécutif fort, investi par le suffrage universel, certes, mais que le Parlement ne soit pas un parlement croupion et que l'ordre judiciaire soit vraiment indépendant. Equilibre des pouvoirs, participation de chaque Française et de chaque Français aux affaires publiques autrement que par des acclamations périodiques, division du travail gouvernemental pour qu'il soit efficace, voilà ce que nous réclamons.

UNE EXPANSION ECONOMIQUE au bénéfice de toutes les catégories de citoyens.

Nous voulons une politique des revenus cohérente et à longue échéance. Les décrets de fin 1958 ont contribué à ramener une stabilité monétaire et financière nécessaire, mais aux dépens de qui ? des moins favorisés : salariés, familles, agriculteurs, agents des services publics, vieillards.

Ce ne sont pas les pourboires électoraux de ces dernières semaines qui augmenteront leur niveau de vie (augmentation dérisoire du S.M.I.G. et des allocations familiales, primes aux fonctionnaires, etc...).

Nous demandons :

- la suppression définitive des zones de salaires, la vie à Grenoble n'est-elle pas aussi chère que dans beaucoup de quartiers à Paris ?
- un aménagement du territoire préparé à l'échelon régional et une planification démocratique pensée dans des Conseils économiques et sociaux régionaux où les travailleurs, ouvriers et agriculteurs, seront représentés par leurs syndicats;
- la démocratisation réelle de l'enseignement et l'accès à l'enseignement supérieur pour les fils de paysans et d'ouvriers qui doivent, eux aussi, devenir « l'élite » de leurs professions.

L'EUROPE UNIE POLITIQUEMENT, non seulement par une personnalité hors de pair, quoique mortelle, mais par un véritable gouvernement européen qui sera seul capable de prendre les décisions indispensables pour poursuivre une unité économique qui ne doit être ni celle de la finance, ni celle des patries, mais celle des peuples.

Enfin, comment pourrais-je, moi qui ai vécu outre-Méditerranée, passer sous silence le drame de nos frères les Français de là-bas; ils sont nombreux dans notre région. Comprenons leur désarroi, aidons-les à s'intégrer à la vie de chez nous, car il ne faut pas oublier qu'ils sont aussi chez eux.

Vous qui avez lu ce papier en pensant peut-être à votre prochaine sortie en montagne, ou à l'achat de tel bien de confort pour embellir votre foyer, réfléchissez, la Ve République amorce un virage, il ne tient qu'à vous que ce ne soit pas un virage dangereux avec, en bout de course, l'accident dont vous serez vous-même victime. L'avenir est à vous si vous le voulez, cette grande tâche de le construire, je vous demande instamment de l'entreprendre avec nous, avec moi, candidat du Mouvement Républicain Populaire.

Maurice VIAL.



Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Grenoblois de vieille souche, Maurice VIAL fera un excellent parlementaire pour deux raisons majeures :

Maurice VIAL est un administrateur. Sa formation, ses responsabilités l'ont affronté aux problèmes les plus divers et les plus ardus, qu'il s'agisse de finances, d'édification de routes ou d'habitat, de rapports humains.

Maurice VIAL, au contact des pays et des civilisations les plus variés, a pris les dimensions du monde moderne. Or, en 1962, un député, pour accomplir honnêtement sa tâche, ne doit pas rester confiné aux limites géographiques d'une ville ou d'un arrondissement.

C'est à un homme nouveau, à un homme complet que je vous demande d'accorder vos suffrages, c'est à mon ami Maurice VIAL.

Jacques CHANET

Avocat à la Cour,
Conseiller municipal de Grenoble.

IMPR. ALLIER, GRENOBLE